Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 29 (1921)
Heft: 2

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Jacob Stæmpfli [1]

Le centenaire de la naissance de Stämpfli (23 oct. 1820) a été l'occasion qui a fait naître ce volume, de même que des circonstances analogues avaient amené la publication magistrale de M. Gagliardi sur Alfred Escher ; mais les ressources qui ont permis à ce dernier de faire une œuvre monumentale ont manqué à M. Weiss qui a dû se résoudre à un appareil plus modeste.

Né dans un milieu rural dans le district bernois Büren, le futur magistrat commença par un apprentissage chez un notaire, puis il entra directement à l'Université, où il fit son droit ; à 24 ans, il était avocat. On sait du reste peu de choses de cette période de sa vie : il n'était plus de cette génération où les hommes, tel Druey, confiaient à une correspondance volumineuse et romantique leurs impressions de jeunesse. On est réduit pour Stämpfli, à quelques rares indications des procès-verbaux de l'Helvétia dont il fut un membre très zélé et où il manifesta des opinions politiques avancées. On sait aussi qu'au cours de ses études il subit très fortement l'influence du professeur W. Snell. Cet Allemand, réfugié politique, originaire du Nassau, était un grand savant et un grand buveur ; il avait une nature débordante et, par certains côtés, généreuse, une verve intarissable qui entrainaient les étudiants. Stämpfli fut son pensionnaire, son disciple et enfin son gendre.

Quand Stämpfli entra dans la vie politique, on était au plus fort de la crise qui aboutit au Sonderbund. Il prit parti pour les adversaires intransigeants des Jésuites et pour les défenseurs de la démocratie avancée : il fonda un journal radical, il prit part à l'expédition malheureuse des corps francs (avril 1845) ; quand, en 1846, le peuple bernois se prononça pour la revision de sa constitution et renversa le régime libéral de l'avoyer Neuhaus, Stämpfli fut tout naturellement un des chefs du parti vainqueur. Les paysans succédaient aux bourgeois des petites villes, comme ceux-ci avaient supplanté, en 1831, les patriciens de Berne.

[1] Théodore Weiss, Juge fédéral : *Jakob Stämpfli* Bd I Lf. 1 VIII-364 p. Berne, Wyss. 1921.

Quoiqu'il ait été membre de la Constituante et même membre de la commission chargée de rédiger la constitution de 1846, il ne parait pas en avoir été l'auteur principal; ce fut plutôt l'œuvre d'Ochsenbein. Mais bien qu'il fût très jeune, il entra au Conseil d'Etat, où il prit le département des finances.

Chose curieuse, il fut un adversaire de la Constitution fédérale de 1848, non, il est vrai, pour des raisons politiques, mais parce que, à ses yeux, elle exigeait du canton de Berne de trop lourds sacrifices financiers; mais on peut se demander si, au fond, le désir de faire oppposition à Ochsenbein n'étaft pas pour lui un motif plus puissant encore. Déjà alors, ces deux hommes à l'esprit dominateur se heurtaient de front au sein du gouvernement bernois. L'entrée d'Ochsenbein au Conseil fédéral laissa la place libre à son rival, tout au moins au Conseil d'Etat, qu'il présida en 1849-1850. Mais la lutte avec Ochsenbein et ses amis ne cessa pas pour cela.

Ces derniers surent profiter des circonstances; on était déçu du nouveau régime, qui n'avait pas su, ou pas pu, donner tout ce qu'on attendait de lui; on était mécontent des nouveaux impôts; on craignait les allures, très accentuées vers la gauche, du gouvernement; on détestait les étrangers (c. à d. Snell) qui, disait-on, l'inspiraient. Les élections de mai 1850 amenèrent au Grand Conseil une majorité formée de conservateurs et de radicaux modérés, qui élimina Stämpfli et ses amis du gouvernement.

Un second volume nous le montrera prenant sa revanche.

Il est regrettable que l'auteur ait cru devoir employer une méthode bien déconcertante : il nous donne tout au long le texte de documents peu intéressants et encore moins utiles, jusqu'aux procès-verbaux de l'assemblée constituante de 1846 et aux chiffres détaillés du budget bernois de 1849. Au milieu de tout cela, le lecteur a peine à suivre la carrière de Stämpfli lui-même. C'est dommage, car lorsqu'il ne s'écarte pas de son sujet, l'auteur fait un récit intéressant et qui vaut la peine d'être lu.

C. G.